



CIGALES

NOUVELLE-AQUITAINE

L'épargne citoyenne pour une économie solidaire

RAPPORT FINANCIER

2024

1 – Compte de résultat Page 2

2 - Bilan Page 3

**Ce rapport est élaboré avant la
rencontre avec le comptable
prévue le 13 mars 2025.
Il sera actualisé ensuite.**

1- Le compte de résultat

Association Régionale des Cigales de Nouvelle Aquitaine				
Charges	2024	2023	Produits	2024
				2023
606 Petit matériel Fournitures administratives		201,75 €	706 Prestations de services	170,50 €
6131 Site internet	1 656,55 €	1 726,39 €	740 Subventions reçues	
6132 Loyers	957,04 €	818,44 €	Région Nouvelle Aquitaine	16 730,00 €
6133 Locations	13,00 €	61,00 €	Grand Angoulême	3 500,00 €
615 Entretien réparation		190,00 €	754 Ressources liées à la générosité du public	150,00 €
616 Primes d'assurance	781,43 €	743,87 €	75412 Abandons de frais par les bénévoles	1 859,72 €
6226 Honoraires	1 806,00 €	1 824,00 €	756 Adhésions	4 840,00 €
6228 Divers		20,90 €	750 Produits divers de gestion courante	199,27 €
623 Publicité Publications relations publiques		1 250,80 €	791 CPAM Indemnités	797,68 €
625 Déplacements, missions et réceptions	1 969,64 €	5 298,79 €	78 Reprise de provision	3 000,00 €
626 Frais postaux et de télécommunications	732,69 €	764,93 €	76 Produits financiers	7,87 €
627 Services bancaires et assimilés	201,71 €	217,63 €	772 Produits sur exercices antérieurs	80,00 €
628 Divers	712,21 €	922,95 €		
64 Charges de personnel		22 570,25 €		
658 Charges de gestion courante	333,08 €	2 134,57 €		
681 Dotations aux provisions et amortissements		5 894,99 €		
672 Charges sur exercices antérieurs	1 663,10 €	2 248,22 €		
Total charges	10 826,45 €	46 889,48 €	Total produits	12 807,36 €
			Résultat de l'exercice courant (excédent)	1 980,91 €
				-14 574,34 €

Emplois des contributions			Sources des contributions		
8611 Locaux	2 491,02 €	2 491,02 €	871 Prestations en nature	2 491,02 €	2 491,02 €
864 Personnel bénévole	54 180,00 €	80 000,00 €	875 Bénévolat	54 180,00 €	80 000,00 €
Total emplois	56 671,02 €	82 491,02 €	Total sources	56 671,02 €	82 491,02 €
Total charges et emplois	67 497,47 €	129 380,50 €	Total produits et sources	69 478,38 €	114 806,16 €

La comparaison entre les deux exercices est problématique dans la mesure où durant l'exercice 2023 l'ARCNA a eu une salariée jusqu'au 15 août, salariée qui fut licenciée avec toutes les obligations financières afférentes.

En matière de dépenses non prévues, un poste a pesé, à savoir le remboursement des subventions de formation à hauteur de 800€ tandis qu'a été acté la non perception d'une subvention à percevoir de la part de la Région (dans charges sur exercices antérieurs).

De la même manière a été entériné le refus de paiement des cotisations par la Cigales LOU SIMOU (dans charges de gestion courante).

Est prise en compte l'exonération de reversement des cotisations fédérales au titre de l'exercice 2024.

Les recettes se situent principalement du côté du Grand Angoulême et dans les cotisations des cigaliers. Ce sont dans ces directions (collectivités territoriales et Cigales) qu'il faut développer les efforts pour assurer la pérennité de l'association.

2- Le bilan

Association Régionale des Cigales de Nouvelle Aquitaine					
Actif	2024	2023	Passif	2024	2023
261 Titres de participation	870,00 €	870,00 €	103410 ADR Fédération	6 500,00 €	6 500,00 €
4111 Clubs	1 870,00 €	1 200,00 €	103420 ADR Cigales	1 250,00 €	8 500,00 €
44311 Nouvelle Aquitaine		750,00 €	1068 Réserves pour projet de l'entité	2 000,00 €	2 000,00 €
44321 Lot et Garonne		3 000,00 €	119 Report à nouveau (Solde débiteur)	-17 996,81 €	-3 422,47 €
44331 Grand Angoulême	2 000,00 €		120 Résultat de l'exercice courant (excédent)	1 980,91 €	
4112 Afipar		155,10 €	129 Résultat de l'exercice courant (déficit)		-14 574,34 €
48 Remboursement à recevoir		233,58 €	194100 Fonds dédiés	5 312,44 €	6 252,49 €
486 Charges constatées d'avance	74,33 €	300,75 €	4010 Autres fournisseurs	1 798,56 €	1 271,86 €
512A Banque	1 334,37 €	6 095,50 €	4011 Orange	61,22 €	58,99 €
512B Livret	270,17 €	262,30 €	4012 Bfcc	15,52 €	16,91 €
530 Caisse	36,43 €	36,43 €	408000 Fournisseurs - Factures non parvenues	535,60 €	397,00 €
			40911 Autres fournisseurs	13,00 €	
			431 Sécurité sociale	384,86 €	384,86 €
			4510 Fédération des Cigales		800,00 €
			4686 Divers - Charges à payer	4 600,00 €	4 718,36 €
Total actif	6 455,30 €	12 903,66 €	Total passif	6 455,30 €	12 903,66 €

Constatons tout d'abord une aggravation de la situation des fonds propres qui, du fait du résultat fortement négatif de l'exercice et des remboursements des Apports avec Droits de Reprise (ADR) effectués aux Cigales, passe de -997€ à -6 266€.

Des efforts devront être fournis pour améliorer cette situation, les budgets prévisionnels donneront les voies à suivre, en particulier quant aux moyens de gérer la charge à payer (4 600€) et le fonds dédié Nouvelle Aquitaine (5 312€).

En début d'année 2025 les sommes dues par le Grand Angoulême et les clubs Cigales ont été encaissées sur le compte de l'ARCNA de sorte qu'à ce jour le compte courant de l'ARCNA est créditeur de 2 949,55€